

16 mai 2024

Possibilité de carrière : DIRECTEUR GÉNÉRAL, Centre d'analyse comparative en agroalimentaire

Lieu : ouverture à travailler dans les principales régions

Type de poste : idéalement, à temps plein avec durée indéterminée (ouvert à la discussion)

Exigences linguistiques : la maîtrise de l'anglais est obligatoire; la connaissance pratique du français (à l'oral et à l'écrit) est hautement souhaitable.

Objet du poste

Superviser et améliorer un nouvel outil employé pour l'analyse comparative de la durabilité du secteur de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, l'Indice national de rendement agroalimentaire (« l'Indice »). En étroite collaboration avec les partenaires et les intervenants, le directeur général, appuyé par une petite équipe, sera chargé de gérer et de faire évoluer le Centre d'analyse comparative en agroalimentaire (« le Centre ») afin de s'assurer que l'Indice apporte une valeur ajoutée aux partenaires et est davantage pertinent pour l'ensemble du système alimentaire.

Qui sommes-nous?

À propos du Centre :

Hébergé à l'Institut canadien des politiques agroalimentaires (« ICPA »), le Centre d'analyse comparative en agroalimentaire fonctionne comme une entité opérationnelle distincte. Il possède sa propre marque, son propre site Web, et son propre modèle de gouvernance à l'intérieur de la structure organisationnelle et du budget de l'ICPA, mais il profite du partage de ressources clés et du soutien de l'Institut. Le directeur général relève du directeur général de l'ICPA.

Le Centre d'analyse comparative en agroalimentaire a été créé récemment pour faire progresser l'Indice. Le Projet pilote de l'Indice a été publié en mai 2023 par une coalition sans précédent de partenaires des secteurs privé et public du système agroalimentaire canadien, et ce partenariat continue de croître. L'Indice suscite de plus en plus d'intérêt à l'échelle mondiale comme modèle visant à articuler un secteur agroalimentaire national autour d'une mesure de sa durabilité. L'an dernier, le Centre a reçu un appui financier pour l'avancement de ses travaux de 2023 à 2027; ce financement pourrait être prolongé d'une année. Un plan exhaustif visant à faire évoluer ce projet et à améliorer l'Indice (version 2.0) est en cours de mise en œuvre.

L'Indice répond globalement à l'un des problèmes les plus pressants auxquels l'humanité est confrontée : produire des aliments de façon plus durable et montrer les progrès réalisés. L'Indice joue un rôle en ce sens puisqu'il donne davantage de visibilité au rendement du secteur agroalimentaire canadien en matière de durabilité. Le secteur est bien placé pour démontrer ses compétences et ses progrès en matière de durabilité, et le premier indice de durabilité agroalimentaire jamais produit au Canada est un outil unique pour ce faire. L'Indice présente pour la première fois une vision globale et holistique de la durabilité du secteur dans les marchés nationaux et mondiaux.

Le fondateur de cette initiative, David McInnes, a amorcé le projet en 2020 avec l'intention de passer le flambeau après l'atteinte des jalons mentionnés plus haut. Fort de cet élan, le Centre est maintenant prêt à confier au prochain directeur général la tâche de faire avancer ce travail, en collaboration avec une coalition de partenaires.

agrifoodindex.ca

L'occasion

Le directeur général joue un rôle clé pour ce qui est de garantir la crédibilité, la pertinence et l'utilité de l'Indice, de réaliser la mission du Centre (voir l'annexe 1) et, avec le soutien de divers partenaires, d'établir le leadership mondial du pays en matière de développement durable. Relevant du directeur général de l'ICPA, le directeur général, en collaboration directe avec les partenaires de la coalition et par l'entremise du Comité directeur du Centre, assume les principales responsabilités suivantes :

A. Collaboration avec les partenaires de la coalition :

- Maintenir la confiance et l'esprit de cette coalition de précompétition au fil de l'avancement des travaux, selon les principes de fonctionnement de la coalition (voir l'annexe 2).
- Œuvrer à l'expansion de la coalition tout en assurant sa diversité et la représentation du secteur agroalimentaire canadien et du système alimentaire en général, et approfondir les relations avec les intervenants mondiaux.
- Gérer les comités et les groupes de travail de projets du Centre de manière à réaliser le plan de travail, à favoriser un échange fructueux d'idées et à obtenir les résultats visés dans un esprit de consensus ou sans objection soutenue.
- Encourager la participation des partenaires, notamment en les conseillant sur la façon dont ils peuvent participer aux comités et aux groupes de travail, et gérer le roulement des partenaires de manière à maintenir la compétence et l'équilibre de ces comités et groupes de travail.
- Établir et gérer l'ensemble des communications avec les partenaires pour favoriser leur participation, entre autres par la présentation de mises à jour aux réunions régulières du Comité des partenaires.

B. Gestion du Centre d'analyse comparative en agroalimentaire :

- Gérer le personnel du Centre, y compris les ressources de l'ICPA qui y sont détachées, dont un analyste de recherche, un chercheur à temps partiel, un agent de communications, et un agent financier.
- Maintenir de bonnes pratiques de gouvernance.
- Se conformer aux modalités des ententes de financement externes.
- Gérer les chercheuses et chercheurs de l'externe et les activités d'impartition.
- Mener les activités annuelles de planification, d'établissement des échéanciers, de gestion budgétaire et de production de rapports.

C. Évolution de l'Indice national de rendement agroalimentaire :

- Mettre en œuvre le plan de travail du Centre en vue de bonifier, d'appliquer et de communiquer l'Indice. Le plan de travail 2023-2027, présenté à l'annexe 3, est à la base des ententes de financement établies pour l'Indice.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan à plus long terme pour assurer un financement durable.
- Démontrer la valeur de l'Indice aux partenaires et aux intervenants (tant au Canada qu'à l'étranger) et promouvoir son utilisation et son application. Il est essentiel de démontrer l'utilité et la pertinence de l'Indice pour donner encore plus d'élan à la coalition et accroître son soutien financier.



D. Mobilisation des intervenants externes :

- Gérer les activités de sensibilisation et de communication auprès des intervenants nationaux et mondiaux (c.-à-d. les non-partenaires) afin d'accroître la visibilité du Centre, de l'Indice, et de la coalition.
- Présenter des exposés pertinents et percutants à l'appui des activités de sensibilisation afin de contribuer à la réalisation de la mission.
- Mener les relations avec les médias. Le directeur général est un principal porte-parole de l'initiative.
- Gérer et faire évoluer les outils de communication externe, notamment le site Web, et favoriser l'amélioration continue des communications.

Compétences et aptitudes nécessaires pour obtenir du succès dans ce rôle :

- Adhésion aux valeurs fondamentales de l'ICPA que sont l'objectivité, la crédibilité, l'inclusion, et l'engagement. Engagement manifeste à respecter des normes professionnelles élevées en matière d'éthique.
- Au moins 10 années d'expérience à un poste de direction au sein d'une organisation pertinente ou similaire de l'industrie.
- Capacité stratégique assortie d'une aptitude à créer une vision claire, à modéliser la création de valeur de bout en bout, et à établir des détails de mise en œuvre efficaces à partir d'une vision globale.
- Solides compétences en relations interpersonnelles afin d'établir des relations avec de multiples intervenants, et bonne connaissance des partenaires, du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, du système alimentaire en général, et des secteurs adjacents afin d'accroître les capacités du Centre.
- Excellentes capacités de communication et de narration, tant à l'oral qu'à l'écrit, capacité de rédiger de façon claire et concise des textes de grande qualité et convaincants destinés à divers médias et divers publics, souci du détail, et capacité de synthétiser des questions complexes et de les présenter de façon succincte.
- Gestion efficace des projets et du temps, capacité de planifier de multiples projets de façon proactive, d'en établir la priorité et de respecter des échéances conflictuelles, et capacité démontrée d'assurer la qualité du travail.
- Expérience démontrée en gestion et en direction, par exemple comme dirigeant(e) d'une organisation ou d'une initiative dont les fonctions exigeaient de gérer du personnel et des budgets et de collaborer avec un conseil d'administration ou une autre instance de gouvernance.
- Excellence en gestion de processus ou de consultations multipartites ou d'initiatives semblables.
- Capacité d'établir et de maintenir un consensus parmi les intérêts de divers intervenants.
- Expérience du travail avec des bailleurs de fonds, des partenaires et/ou des commanditaires de l'extérieur.
- Bonne compréhension du secteur de l'agriculture ou de l'alimentation, ou du système alimentaire en général (c.-à-d. des secteurs adjacents qui soutiennent ce secteur, comme les ONG, le gouvernement, le milieu universitaire, etc.), ou bonne expérience de collaboration avec ce secteur.



- Bonne connaissance des enjeux et des tendances en matière de durabilité et des développements connexes en analyse comparative.
- Expérience ou réseautage au sein de l'industrie et à tous les paliers de gouvernement. Connaissance ou expérience du processus décisionnel des gouvernements (fédéral, provincial, municipal).
- Grade, diplôme ou certificat universitaire d'un établissement postsecondaire agréé, idéalement dans un domaine d'études lié au travail du Centre.

Pourquoi travailler au Centre d'analyse comparative agroalimentaire?

Nous offrons un environnement de travail flexible, inclusif et innovant :

- Une échelle salariale entre 140 000 \$ et 175 000 \$ selon les compétences et l'expérience.
- Soutien pour les avantages complémentaires.
- Des programmes de congés payés compétitifs.
- L'opportunité de faire partie d'une organisation à l'avant-garde de l'innovation pour l'avenir de l'industrie agroalimentaire.
- L'ICPA est un employeur qui souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. Nous célébrons la diversité, et nous nous engageons à créer un environnement inclusif pour tous les membres du personnel. Nous répondons aux besoins des personnes handicapées tout au long du processus de recrutement et de sélection. Veuillez indiquer vos besoins en matière de mesures d'adaptation dans votre demande.

Comment postuler

Veillez présenter votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation indiquant en quoi vous êtes hautement qualifié pour ce poste à l'adresse suivante : execdirector@agrifoodindex.ca

Nous remercions les candidates et candidats de leur intérêt envers le Centre d'analyse comparative en agroalimentaire; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit pourvu ; l'examen des candidatures débutera le 3 juin 2024.

Annexe 1 : Mission

Le Centre – via l'Indice national de rendement agroalimentaire – a pour mission de présenter de façon crédible les compétences du secteur agroalimentaire en matière de durabilité afin de créer de la valeur.

- Son intention est de susciter, d'encourager et d'accroître la production d'états de la situation dans l'ensemble du secteur et d'amener ainsi tous les acteurs du système alimentaire à s'entendre sur la façon dont la durabilité *devrait* être mesurée.
- Ce faisant, l'Indice complète les efforts déployés par les producteurs, les entreprises, les sous-secteurs, et les gouvernements pour mesurer et présenter la durabilité.
- Le Centre veut être reconnu comme l'autorité en matière d'analyse comparative des résultats des travaux menés par le secteur agroalimentaire canadien dans le domaine de la durabilité.

Annexe 2 : Les *Principes de fonctionnement des partenaires* guident les interactions des partenaires dans la réalisation de la mission du Centre:¹

1. Approche holistique :

- La viabilité économique est liée à la durabilité environnementale et sociale.

2. Collaboration :

- Participation de tous les acteurs du système alimentaire. Précompétition. L'intention est de parvenir à un consensus.

3. Consultation :

- Sensibiliser les intervenants externes du Canada et de l'étranger au sujet des nouvelles pratiques d'analyse comparative.

4. Adaptabilité :

- L'Indice est adapté à l'évolution des exigences et des attentes en matière de durabilité, dont l'évolution des facteurs ESG.

5. Amélioration continue :

- Marquer les progrès, ne pas rechercher la perfection.

6. Qualité (crédibilité) :

- La confiance envers l'Indice dépend de la crédibilité des mesures et de l'équilibre de la présentation des états. Atténuer le risque d'écoblanchiment.

7. Transparence :

- Être franc au sujet des sources de financement et du processus de gouvernance. Divulguer les sources et les méthodologies des mesures de l'Indice, etc.

¹ Adapté du rapport final, Partie 4, *Centre d'analyse comparative en agroalimentaire*, 4 mai 2023. Les partenaires ont également élaboré un ensemble de principes, non présentés ici, en matière d'approvisionnement en données.

Annexe 3 : Le plan de travail présente une description et un diagramme de ses trois activités :

ACTIVITÉ #1: MOBILISATION DE LA COALITION

- Cette activité vise à permettre aux partenaires de participer activement à la bonification de l'Indice national de rendement agroalimentaire – un élément clé de la pertinence de l'Indice et de son soutien général. À cette fin, il est nécessaire de conserver (et d'améliorer) les processus inclusifs propres à l'Indice et d'adhérer à de bonnes pratiques de gouvernance pour l'exploitation du Centre d'analyse comparative en agroalimentaire. Les travaux de recherche et les dialogues avec les partenaires doivent porter sur la façon de faire évoluer l'Indice en tant qu'outil d'analyse comparative reconnu et crédible.

ACTIVITÉ #2: BONIFIER L'INDICE ET LES DONNÉES

- Cette activité consiste à obtenir des données appropriées pour améliorer l'image rendue par l'Indice en matière de durabilité.* Il s'agit notamment de trier et de combler les lacunes prioritaires en matière de données et d'assurer la pertinence des mesures du projet pilote tout en respectant la portée et l'intention de l'Indice. Cette activité comprend l'élaboration de processus d'approvisionnement en données, comme la normalisation des pratiques, l'évaluation des méthodologies et la garantie de l'intégrité des données. (*Voir le *Projet pilote de l'Indice : Indicateurs et mesures, rapport final de Partie 2, mai 2023*, à l'adresse agrifoodindex.ca).

ACTIVITÉ #3: APPLICATION DE L'INDICE ET CONSULTATION

- Cette activité consiste à appliquer l'Indice à l'ensemble du système agroalimentaire et à tirer des leçons de cet exercice pour aider à améliorer son utilité et sa valeur. Dans le cadre des projets liés à cette activité, les changements touchant l'application des facteurs ESG sont examinés ainsi que leurs répercussions sur le secteur et sur l'Indice. De plus, cette activité comporte des initiatives de sensibilisation aux travaux effectués et d'amélioration de leur visibilité. Elle prévoit également l'interprétation et la présentation des résultats de l'Indice afin d'éclairer les dialogues des intervenants sur la durabilité, tant au pays qu'à l'échelle mondiale.

